



Le 15 juin 2015

FO obtient la validation finale des mesures sociales du protocole 2013-2015 !!

Dans son préavis de grève des 21 et 22 mai, FO avait exigé la validation de l'ensemble des mesures protocolaires restant à mettre en œuvre et la communication d'une réponse de la DGAFP concernant le RIFSEEP.

Un relevé de conclusion obtenu après 3 journées de négociations avec la DGAC et le ministère avait permis d'obtenir des assurances concernant la validation par le guichet unique des mesures sociales et une réponse claire sur le projet RIFSEEP.

Aujourd'hui la DGAC confirme l'accord final du guichet unique sur TOUTES les mesures sociales encore bloquées du protocole 2013-2015.

- Projet d'arrêté relatif aux emplois fonctionnels des personnels techniques,
- Réformes statutaires concernant les corps des IEEAC et des IESSA,
- Attribution de la NBI aux ITPE et TSDD,
- NBI des personnels techniques de la DGAC pour 2013 et 2014.

S'agissant du RIFSEEP, la DGAC refuse de nous communiquer le courrier réponse de la DGAFP à la demande d'exclusion des corps techniques formulée par le Directeur Général et le MEDDE.

La DGAC nous a simplement donné la teneur de la réponse de la DGAFP :

AUCUNE EXEMPTION pour l'ensemble des corps de la DGAC !!

Cette réponse est inacceptable et particulièrement dangereuse pour l'avenir du régime indemnitaire et du pouvoir d'achat des personnels.

FO est intervenu à tous les niveaux CONTRE le RIFSEEP et pour une exclusion de tous les corps de la DGAC.

**FO maintient cette exigence et mettra en œuvre tous les moyens
nécessaires pour y parvenir.**

